



## COMMUNIQUÉ

### Pour diffusion immédiate

## Quatre projets porteurs soutenus par la CRÉGÎM

**Sainte-Anne-des-Monts – 29 janvier 2010** – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) est heureuse de soutenir quatre projets par l'octroi d'aide financière, s'élevant à 320 000 \$ au total. L'impact sur le développement durable régional, les retombées socio-économiques ainsi que le caractère unique des ces projets ont incité la CRÉGÎM à s'associer avec différents partenaires afin de les soutenir.

L'aide financière accordée permettra de réaliser des études environnementales préalables à l'aménagement d'un Village-parc à Mont-Saint-Pierre, d'assurer la tenue de l'événement Grande Traversée de la Gaspésie, de consolider l'École de Cirque de la Gaspésie, ainsi que de bonifier le Programme régional de développement de l'agroalimentaire. Voici quelques précisions supplémentaires quant à chacun de ces projets :

**Études environnementales pour le Village-parc sur mer de Mont Saint-Pierre – 10 000 \$** – Le Village-parc à Mont Saint-Pierre, priorisé dans le cadre du volet récréotouristique de la stratégie ACCORD, est un projet d'envergure représentant quelque 24 M \$ au terme de sa réalisation. Plus concrètement, les investissements dans le Village-parc serviront à mettre sur pied de nouvelles entreprises et infrastructures publiques, touristiques et commerciales, qui permettront un accès privilégié au parc national de la Gaspésie à partir du village. Des retombées positives sur l'industrie touristique régionale sont attendues, ainsi que la création d'une centaine d'emplois. À cette étape de l'échéancier, des études d'impact environnemental doivent être effectuées pour que l'avancement du projet se poursuive. La CRÉGÎM contribue donc à la hauteur de 10 000 \$ pour financer la réalisation d'études préalables d'impact environnemental. Les études devront entre autres, pour toutes les sections du projet, éviter la perturbation des milieux aquatiques, préserver les sols et minimiser l'érosion.

**Grande Traversée de la Gaspésie en ski de fond – 25 000 \$** – La Grande Traversée de la Gaspésie en ski de fond est de retour en 2010 pour une huitième édition, sur le thème de « Gaspésie, terre de culture ». L'événement se déroulera du 20 au 27 février, avec des escales à Sainte-Anne-des-Monts, Carleton, Maria, New Richmond, Chandler et Gaspé. La formule demeure essentiellement la même que les années précédentes, mais des efforts supplémentaires seront apportés afin de rendre l'édition 2010 encore plus intéressante « hors-piste », avec des prestations musicales, de la poésie, du théâtre, de la danse et des ateliers où les communautés visitées seront mises à l'avant-plan de cette riche programmation culturelle. L'événement compte ainsi contribuer à promouvoir la culture gaspésienne et favoriser la découverte d'artistes de la région. On prévoit réunir 250 skieurs pour l'occasion. La CRÉGÎM participe au financement de cet événement par l'octroi de 25 000 \$.

**Consolidation de l'École de cirque de la Gaspésie – 15 000 \$** – Fondée en 2002, l'École de cirque de la Gaspésie (ECG) est un organisme à but non lucratif qui propose à la population un vaste choix de programmes, d'activités et de services : ateliers d'animation, cours d'initiation aux arts du cirque, camps de jour estival et hivernal, spectacles devant grand public, etc. En juin 2008, l'ECG a été reconnue officiellement comme une « école préparatoire » de l'École nationale de cirque de Montréal, ce qui témoigne de son expertise dans un créneau où la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine se démarque. En effet, les écoles de cirque sont rares au Québec, et la région en compte deux sur son territoire : l'ECG et une seconde dans l'archipel. Pour la saison 2009-2010, l'ECG a réorganisé son programme en fonction de son expérience et de la volonté de consolider son fonctionnement. Sous plusieurs angles depuis quelques années, la CRÉGÎM est partenaire de l'ECG. Cette fois, c'est pour la consolidation de l'organisme, et principalement les allocations liées au programme de formation des instructeurs, que la CRÉGÎM lui accorde un appui financier de 15 000 \$.

**Bonification du Programme de régional de développement de l'agroalimentaire – 270 000 \$** – Depuis 2006, le Programme régional de développement de l'agroalimentaire (PRDA) a soutenu 85 projets en Gaspésie et aux Îles. Les résultats positifs de ces investissements tout comme l'ampleur des besoins qui restent à combler poussent à bonifier le PRDA avant son échéance, le 31 mars 2010. Les sommes supplémentaires allouées au Programme permettront un traitement rapide d'une soixantaine de demandes qui étaient en attente jusque-là. La CRÉGÎM injecte 270 000 \$, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) accorde 450 000 \$, et le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) contribue à la hauteur de 200 000 \$. L'enveloppe initiale du fonds, qui s'élevait déjà à 2 130 000 \$, sera donc bonifiée à la hauteur de 920 000 \$. Depuis la création du Programme, les projets qu'il soutient ont généré 12,3 M \$ d'investissements totaux, et ont permis de créer 331 emplois. On estime que chaque dollar investi par le PRDA accroît les revenus agricoles de 13 à 17 %, selon le secteur de production. Il s'agit d'un levier financier important, qui stimule la consolidation et le développement du secteur agroalimentaire tout en créant de la richesse en région.

- 30 -

Relations avec les médias :  
Benoit S. Pilon  
418 396-2575  
bpilon@prcommunications.com